COMMUNIQUE DE LA COMMISSION DES CONCOURS

Réunion en téléconférence le 19 mars 2020

Membres présents : F4CIB , F4CWN, F5AGO, F5FLN, F5LEN, F6DZR, F6IIT, F6HJO et F5DJL
Absents : F1BLQ, F5MBM (excusé)
Destinataires : Membres, Président, Siège
Lieu : Internet
Secrétaire de la réunion : F5LEN

Début de la réunion 20h45

1 **Date de la prochaine réunion**
La prochaine réunion plénière se déroulera le samedi 5 décembre 2020 à 9h au siège du REF à Tours.

2 **Récompenses 2019**
La liste des diplômes et récompenses est établie.
L'ensemble sera distribué via le QSL bureau excepté la Coupe du REF qui sera remise à l'AG.
Date en suspend à la date de la réunion.

3 **Confinement et concours radioamateurs à venir**
Pour faire suite à une remarque du président F5DJL, la commission des concours du REF rappelle que les participants aux prochains concours organisés par le REF devront se conformer à toutes les prescriptions émises par les autorités.
En conséquence, les opérations portables et/ou en multi-opérateurs ne sont donc pas permises durant toute la durée du confinement.
Le message de la CC sera relayé sur les différents canaux de communication du REF.

5 **Reformulation du règlement du championnat de France**

Luc de F6HJO se propose de reformuler tout ou partie du règlement du championnat de France afin d'alléger certaines formulations. Il n'est pas question ici de modifier les principes actuels du championnat de France. La commission décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière où il sera plus aisé de débattre de ce sujet.
En attendant, la modification portant sur le n° de série 000 pour les stations DX qui ne participent pas au CDF sera portée au règlement dés à présent afin que les concepteurs des logiciels de logs puissent prendre en compte rapidement cette modification.

La réunion est levée à 22 h

Compte-rendu établi à Nancy, le 19 mars 2020

Pascal Grandjean – F5LEN